**PROGRAMME DE RELÈVE**

**RAPPORT INITIAL SUR LA SANTÉ**

Le SSCOPDI accepte dans son programme de relève.

Le programme de relève du SSCOPDI doit s'assurer que ne porte aucune maladie contagieuse, dont la tuberculose. Le programme de relève du SSCOPDI doit également s'assurer que a reçu toutes les vaccinations et tous les rappels. D'autre part, nous avons besoin d'une liste détaillée de tous les médicaments qui lui sont prescrits actuellement ainsi que les médicaments sans ordonnance et tous les suppléments naturels et vitamines que cette personne prend ou est susceptible de prendre. Si l'information ci-dessus ne nous est pas communiquée, l'accès au programme sera refusé. Nous vous remercions pour votre collaboration à cet égard.

**Médicaments sur ordonnance, médicaments sans ordonnance, suppléments naturels et vitamines :**

**Observations :**

**Signature du médecin Date**

Merci beaucoup
Programme de relève du SSCOPDI

MAY/15 (R)